



Le développement de filières pro-biodiversité : une approche complémentaire et bénéfique à la stratégie de conservation des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest et Centrale

Contexte

L'érosion de la biodiversité s'accélère en Afrique. Les pressions d'origine anthropique mettent en danger les espèces et leurs habitats. Le changement climatique accélère cette disparition et renforce la perte de fonctionnalité des écosystèmes.

Des millions de personnes dépendent des produits et services que la nature fournit, en particulier les populations les plus démunies (collectes diverses, chasse, bois, nourriture, santé). En Afrique, 50 % des populations rurales pauvres (<1,25USD/jour) vivent dans ou autour des forêts¹. Elles sont gravement impactées par la diminution des ressources accessibles.

Par ailleurs, les conflits d'intérêt prévalent à tous les niveaux :

- ✓ **Les communautés locales** n'ont d'autre alternative que d'exploiter les ressources naturelles de proximité pour survivre. Elles développent un sentiment d'abandon et considèrent les Aires Protégées (AP) comme des obstacles à l'extension de leurs systèmes agricoles et au prélèvement traditionnel des ressources. Elles n'ont par ailleurs que peu de poids dans les décisions concernant la gestion des AP, et ont peu de moyens pour s'opposer aux exploitants extérieurs. D'un autre côté, **les gestionnaires d'AP** s'alarment de la surexploitation des ressources et des pratiques de braconnage intensives menées par les communautés. Cette situation révèle deux visions pour une forêt unique : celle des organisations de conservation, soucieuses de la préservation des espèces, et celle des communautés locales, dont les modes de vie sont indissociables de la forêt.
- ✓ **Les administrations** et services de contrôle sur le terrain sont inefficaces car sans moyens, et parfois corrompus.
- ✓ **Les acteurs économiques** n'ont pas d'intérêt à créer des filières de commercialisation dans les zones isolées et insécurisées où sont situées les AP, et où elles sont soumises à des prélèvements indus. Cela restreint d'autant plus la mise en place de programmes de développement économique.
- ✓ Par ailleurs, **les organisations de la société civile**, acteurs engagés dans la protection de la biodiversité et dans le développement économique et social, n'ont pas assez de moyens et sont contraints par des financements de courte durée.
- ✓ Les acteurs ne travaillant pas en synergie, l'aide au développement est peu efficace. **Les bailleurs** ne perçoivent pas de retour sur investissement.

¹ IFAD, World Rural Development Report (2016)

Solutions

La vision de la mission Filières naturelles & Economie verte

Face à ce constat alarmant, le programme [Filières naturelles & Economie verte](#) de Noé propose de mettre en lien la **conservation de la biodiversité et le développement économique des populations locales**, en mobilisant **tous les acteurs** au niveau des **territoires** des AP. L'approche consiste à mettre en place des actions qui offrent aux communautés locales un modèle vertueux économique et social, tout en contribuant à la conservation de la biodiversité, créant ainsi un consensus parmi l'ensemble des acteurs. Noé développe ainsi des **filières économiques pro-biodiversité**, contribuant positivement à la protection des écosystèmes par la valorisation de produits forestiers non ligneux (beurre de moabi, de mangue sauvage), des cultures de rente (café et cacao sous ombrage, noix de coco et anacarde certifiés bio, etc.) et des cultures vivrières (agroécologie et agroforesterie).

Ces filières pro-biodiversité visent à mettre en synergie l'économie et la biodiversité de la façon suivante :

- i. **En soutenant les populations riveraines des AP pour mettre sur le marché des produits issus de la nature.** Les AP et leurs périphéries deviennent source de revenus durables pour les communautés, **ce qui contribue à l'acceptation des AP et à l'implication proactive des communautés dans la conservation** et la bonne gestion des ressources naturelles.

- ii. **En mettant en synergie les acteurs économiques et les gestionnaires d'AP**, c'est-à-dire en associant le développement de filières à des activités de conservation ayant un impact positif mesurable sur la biodiversité. Selon les cas, ces activités peuvent prendre des formes diverses : développement de plans d'exploitation durable des ressources naturelles, participation des populations à la lutte anti-braconnage et à la protection d'habitats emblématiques, reforestation de zones dégradées (protégées, tampons, corridors), certification biologique ou zéro-déforestation des produits justifiant une plus-value sur les prix de vente, formations des producteurs et productrices aux pratiques agricoles durables, ou contribution des filières à un Fonds de Conservation.

Méthodologie opérationnelle

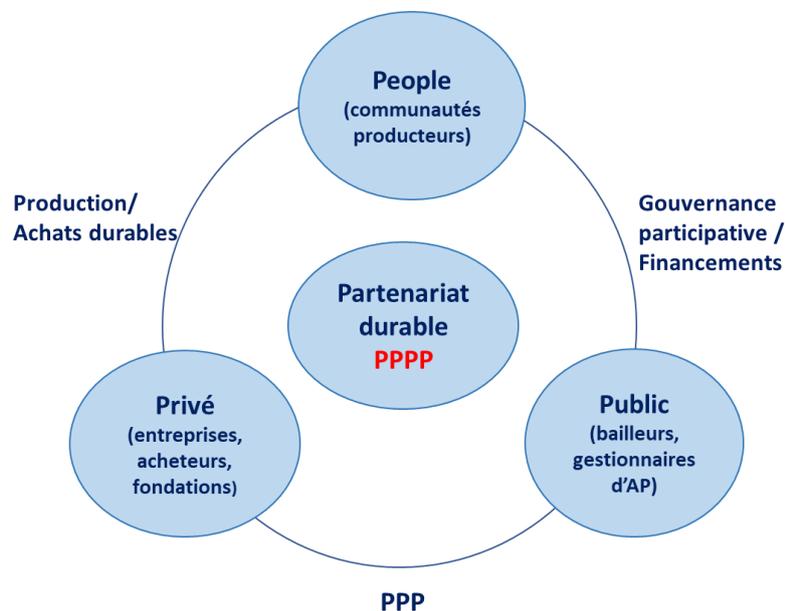
L'action de Noé se concentre sur la structuration de filières durables d'ingrédients naturels, au sein et en périphérie d'aires protégées, et sur l'identification d'acteurs économiques (commerçants, exportateurs, traders, entreprises alimentaires et de cosmétiques...) pour développer la chaîne d'approvisionnement et assurer les débouchés. Pour la mise en œuvre des actions, Noé apporte un soutien technique et financier aux acteurs de la société civile engagés auprès des communautés locales.

Le dimensionnement des projets de protection de la biodiversité étant généralement trop restreint au regard des problèmes à résoudre, il s'agit d'**ancrer le projet à l'échelle du territoire**, de façon à l'inscrire dans un cadre plus large que l'AP. Cette approche permet d'inclure les acteurs les plus pertinents, publics, privés et communautaires. **Un échelon juridique adéquat** permet d'impliquer les collectivités locales et de répondre à des enjeux qui dépassent l'échelon de l'exploitation agricole ou du village tels que la déforestation et la dégradation des milieux. Le choix de l'échelon territorial approprié se fait sur la base d'un **diagnostic territorial**.

Ce diagnostic consiste à identifier et à analyser :

- 1) **Les enjeux** sociaux, économiques et environnementaux ;
- 2) **Les acteurs** concernés :
 - OSC locales en mesure de mettre en œuvre un programme d'actions ;
 - Producteurs et leurs organisations communautaires ;
 - Gestionnaires d'aires protégées, y compris des aires communautaires de conservation ;
 - Acteurs économiques privés existants ou intéressés, locaux, nationaux et internationaux ;
 - Autorités politiques locales et nationales concernées par la conservation et le développement ;
 - Bailleurs de fonds intéressés ;
- 3) **Les filières économiques pro-biodiversité** porteuses. Suivant les opportunités, les marchés visés sont locaux (vivriers), nationaux (produits alimentaires et cosmétiques), régionaux (pour le marché nigérian par exemple) et internationaux (produits certifiés bio et équitable pour le marché cosmétique de niche par exemple³). Noé a développé une méthodologie d'identification des filières à développer couvrant les composantes économique, environnementale, sociale et institutionnelle.

Si le diagnostic territorial permet d'identifier des opportunités d'actions alliant développement économique et social, et conservation de la biodiversité. Noé établit avec les acteurs un cadre logique d'intervention pour la mise en place d'un **Partenariats Public-Privé-Associatif (Public Private People Partnerships -PPPP⁴)**.



3 Noé a eu un rôle de conseil auprès de l'association professionnelle Natural Resources Stewardship Circle (NRSC), constituée d'une vingtaine de sociétés internationales du secteur des cosmétiques et de la parfumerie, sur l'amélioration de la durabilité environnementale, économique et sociale de leurs filières d'approvisionnement. Noé a aussi développé une expertise sur les Produits Forestiers Non Ligneux novateurs (exemple : [huile de mbalaka](#))

4 <https://www.uneceppp-icoe.org/people-first-ppps/what-are-people-first-ppps/>

Les résultats

Les résultats de la mission Filières naturelles & Economie verte ont été obtenus sur 44 projets dans 24 pays tropicaux ces 10 dernières années. En moyenne, 500k € par an sont réservés aux activités terrains permettant de générer des impacts positifs pour les trois cibles principales du modèle : les populations locales, les acteurs économiques, les gestionnaires d'AP. Ces résultats sont présentés ci-dessous et illustrés par un projet mis en œuvre au Ghana avec l'OSC locale WAPCA (West African Primate Conservation Action). Ce projet débuté en juillet 2017 a pour objectif de produire de l'huile de coco bio & équitable afin d'autonomiser les femmes et de protéger la biodiversité exceptionnelle de la forêt transfrontalière de Kwabré – Tanoé (sud-ouest Ghana, sud-est Côte d'Ivoire).

En mettant en œuvre ce modèle, les bénéficiaires principaux sont directement impactés :

Les populations, constatant une amélioration de leurs revenus associée à la présence de l'AP et aux programmes de soutien à la commercialisation, produisent des produits durables se substituant à ceux moins favorables à la biodiversité, réduisent leur pression sur les ressources naturelles et s'engagent dans la protection de la biodiversité contre les exploitants extérieurs.

La forêt de Kwabré – Tanoé fournit de nombreux services écosystémiques aux communautés locales qui dépendent de la nature pour leur subsistance. Manquant d'activités génératrices de revenus alternatives, les communautés locales éprouvent des difficultés à gérer durablement leurs propres ressources naturelles, les rendant de plus en plus vulnérables. Suite à l'appel des communautés locales pour être appuyées dans la préservation de la forêt de Kwabré, WAPCA a eu un rôle déterminant dans la création de la CREMA Ankasa-Tano (Community Resource Management Area). **La population locale est dorénavant en charge de la gestion des ressources naturelles dans et en périphérie de la forêt.** Les filières sont structurées de manière équitable et inclusive, permettant une maximisation des revenus pour les populations les plus vulnérables. Après 3 ans d'appui par Noé, **200 agriculteurs et 45 transformatrices** ont été formés aux pratiques bio et équitable, **96 000 \$ de revenus ont été générés en 2019** par les producteurs-trices. Il est estimé qu'à partir de 2021, **345 000 \$ seront générés par an** au profit de 500 agriculteurs et 150 transformatrices. **Les femmes actrices principales** de la filière acquièrent une légitimité au sein de la communauté. L'augmentation de leurs revenus, leur donne la possibilité de sortir de la pauvreté et leurs familles avec elles.

Les acteurs économiques, commerçants et transformateurs, peuvent développer des filières rentables. Les ressources sont gérées durablement, assurant l'approvisionnement de la filière sur le long terme. Les acheteurs internationaux, soucieux de s'appuyer sur le caractère durable de leurs achats, s'engagent financièrement pour soutenir cette approche dans la durée.

L'entreprise ghanéenne Savannah Fruits Company (SFC), présente au sein du territoire et engagée dans la production et vente de produits cosmétiques bio et équitables, a été contactée par Noé pour qu'elle apporte un soutien technique pour la construction d'un centre de transformation d'huile de coco. En 2019, 2 centres de production étaient mis en place. Suite aux premiers résultats, Sofi Tucker, la fondation d'entreprise de Sundial acheteur d'huile de coco aux Etats Unis, a décidé d'investir (USD 257k) pour construire un centre de transformation supplémentaire. Sundial⁵ assurera l'écoulement des produits certifiés. Ces **3 centres produiront plus de 180MT** d'huile par an.

⁵ Sundial Brands est une entreprise leader dans le domaine des soins capillaires et de la peau aux Etats Unis, reconnue pour son utilisation innovante d'ingrédients naturels de haute qualité. Chiffre d'affaire 2018 : 240 millions de dollars.

Les gestionnaires d'AP bénéficient alors d'un soutien des populations. Une partie des bénéfices générés par les producteurs et/ou les partenaires privés, contribue au Fonds de Conservation permettant de financer des actions de conservation de la biodiversité.

Cette forêt marécageuse (13500 ha) abrite une biodiversité exceptionnelle avec 1800 espèces de plantes endémiques, 31 d'oiseaux, 35 de mammifères et 49 d'amphibiens. Elle est aussi le dernier habitat du Cercopithèque de Roloway (*Cercopithecus roloway*), un des 25 primates les plus menacés au monde, ainsi que du Mangabey couronné (*Cercocebus lunulatus*). Afin de protéger cet habitat menacé par la déforestation et le braconnage, un accord de conservation entre l'organisation communautaire (CREMA Ankasa-Tano) et la société Savannah Fruits Company a été signé et définit :

- **L'engagement de la CREMA** à préserver la forêt par des actions de conservation telles que le suivi écologique, le reboisement, et le respect des normes de certification biologique ; **1000 patrouilles** communautaires sont réalisées dans la forêt par an pour réduire les activités illégales.
- **L'engagement de Savannah Fruits Company** à fournir un soutien technique et à acheter les noix de coco aux agriculteurs à un prix équitable avec un premium, et à contribuer au Fonds de conservation de la CREMA à hauteur de 1 pesewas par noix de coco achetée. **5500 \$ de prime de conservation sont générés par an** au profit de la CREMA qui leur permettra de devenir financièrement autonome au-delà du projet. **1 fonds équitable** a aussi été mis en place pour renforcer les structures de santé et d'éducation dans la CREMA.

Les partenaires bénéficient aussi du programme :

Les Organisations de la Société Civile (OSC) voient leurs capacités renforcées, elles deviennent actives dans les plaidoyers publics pour l'amélioration des politiques et cadres réglementaires touchant à la conservation de la biodiversité, la valorisation et le partage équitable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique

Au démarrage du projet, l'OSC WAPCA avait certes une longue expérience en matière de protection de la biodiversité mais leurs compétences dans le développement de filières économiques étaient limitées. Man and Nature a renforcé l'OSC dans ce domaine afin qu'elle soutienne sur le terrain les groupements de producteurs. L'OSC répliquera cette approche sur d'autres sites au Ghana où ils sont impliqués (PN d'Ankasa, Cape Three Points). De plus, WAPCA en collaboration avec l'OSC ivoirienne CSRS, travaille au renforcement de la conservation de la biodiversité par l'initiation de la **création d'une réserve communautaire transfrontalière**, la première en Afrique de l'Ouest, avec les autorités ghanéennes et ivoiriennes.

Les bailleurs, satisfaits par les résultats obtenus, poursuivent leurs appuis financiers, font du plaidoyer pour renforcer les législations nationales, encouragent l'investissement privé à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement, et favorisent le développement du capitalisme vert.

Le Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF) a permis de financer le renforcement des capacités des partenaires locaux (CREMA, WAPCA) et de soutenir la protection de la forêt transfrontalière. Les financements de l'Agence Française de Développement (100K€), ont appuyé plus particulièrement la construction d'un centre de transformation. Suite aux résultats, le CEPF a renouvelé son appui deux fois (financement global CEPF : 400K€). La phase 2 de l'AFD est en cours d'écriture.

Le modèle de la mission Filières naturelles & Economie verte

